

Les Cahiers de droit



Jean-Louis BAUDOUIN et PASCAL ÉLIE (dessins), *Les perles de Thémis*, t. II, Cowansville, Éditions Yvon Biais, 1995, 78 p., ISBN 2-89451-068-3.

Anne-Marie Beaulieu

Volume 37, numéro 4, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/043427ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/043427ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beaulieu, A.-M. (1996). Compte rendu de [Jean-Louis BAUDOUIN et PASCAL ÉLIE (dessins), *Les perles de Thémis*, t. II, Cowansville, Éditions Yvon Biais, 1995, 78 p., ISBN 2-89451-068-3.] *Les Cahiers de droit*, 37(4), 1160–1160.
<https://doi.org/10.7202/043427ar>

Le guide se divise en quatre modules : la loi, le règlement, la jurisprudence et la doctrine. Dans les deux premiers (la loi et le règlement), on y décrit la façon de trouver la loi et le règlement (québécois ou fédéral), de les mettre à jour et de vérifier leur mise en vigueur.

Au module trois, l'auteur expose les diverses techniques pour repérer la jurisprudence distinguant selon qu'il s'agit des instruments québécois ou canadiens. Trois méthodes sont décrites dans le cas des outils québécois : à partir d'une loi ou d'un règlement, à partir du sujet (mots clés) et à partir du nom des parties. Dans la partie canadienne, l'auteur reprend les mêmes méthodes auxquelles s'ajoute la recherche à partir d'un thème ou d'une locution. Point intéressant, on trouve à la section qui porte sur la recherche par sujet (québécoise et fédérale) une liste d'ouvrages regroupés selon le secteur de droit qu'ils englobent. P.-C. Lafond explique aussi comment vérifier et trouver l'appel d'un jugement puis retracer la jurisprudence citée.

Le quatrième et dernier module est consacré à la doctrine : on y apprend comment trouver une monographie, à partir du nom de l'auteur, du titre de l'ouvrage ou du sujet, ou encore un article de périodique, à partir du nom de l'auteur, du titre de l'article, du sujet, d'une loi ou d'un jugement.

Le guide se termine par un index analytique qui permettra au chercheur de repérer rapidement la section du guide qui l'intéresse. Bref, cet ouvrage constitue une aide aux différentes étapes d'une recherche juridique, qu'elle soit législative, réglementaire, jurisprudentielle ou doctrinale. L'auteur présente de façon brève et compréhensible les diverses techniques par des tableaux au début de chaque section. Ceux-ci permettent d'aller rapidement à l'essentiel sans avoir à lire tout le

texte expliquant la méthode. Cela constitue sans doute l'attrait principal de ce guide.

Anne-Marie BEAULIEU
Université Laval

Jean-Louis BAUDOUIN et PASCAL ÉLIE (des-sins), *Les perles de Thémis*, t. II, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1995, 78 p., ISBN 2-89451-068-3.

Les perles de Thémis qui composent le second tome de l'ouvrage de Baudouin ont été recueillies dans des pièces de procédure et parfois dans des décisions judiciaires. Le premier tome était basé sur des perles puisées dans des travaux d'étudiants. L'auteur, dans sa préface, écrit que la réalité dépasse la fiction dans certains cas, ce que le lecteur constatera bien vite tout au long de sa lecture. Certaines de ces perles font sourire, mais d'autres sont tellement incroyables qu'elles risquent plutôt de faire pleurer. Citons par exemple « la conclusion à la tête » causée par un coup de parapluie ou la requête pour « interloquer » appel... N'oublions pas qu'il s'agit ici d'extraits de procédures réelles écrites par des avocats. Mieux vaut en rire !

Les dessins de Pascal Élie contribuent la plupart du temps à rendre le texte qu'ils accompagnent encore plus drôle. Cependant, ses dessins ne sont pas tous inédits puisque plusieurs de ses bandes dessinées avaient été publiées dans le défunt magazine juridique du Barreau intitulé *Maîtres*. Ils demeurent tout de même toujours d'actualité et démontrent l'imagination débordante du dessinateur. Bref une très bonne idée-cadeau pour dérider les juristes autant (sinon plus) que leur entourage qui prouve que « droit, justice et rire ne sont pas nécessairement incompatibles ».

Anne-Marie BEAULIEU
Université Laval